

RCS : PARIS
Code greffe : 7501

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2014 B 16196
Numéro SIREN : 803 829 977
Nom ou dénomination : "BF2 - VELAUX "

Ce dépôt a été enregistré le 16/11/2018 sous le numéro de dépôt 112077



20181120772018

DATE DEPOT : 16/11/2018

N° DE DEPOT : 112077

N° GESTION : 2014B16196

N° SIREN : 803829977

DENOMINATION : "BF2 - VELAUX "

ADRESSE : 35 Rue de la Bienfaisance 75008 Paris

MILLESIME : 2018

BF2 – VELAUX

Société par Actions Simplifiée
au capital de 1 000 €
35 rue de la Bienfaisance
75008 PARIS



803 829 977 RCS PARIS

DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉ UNIQUE **DU 31 OCTOBRE 2018**

DEUXIEME DÉCISION

AFFECTATION DES RESULTATS

L'associé unique décide d'affecter le résultat de l'exercice clos le 31/03/2018 s'élevant à 725 271,05 € en compte report à nouveau.

Avant affectation :

Résultat de l'exercice	725 271,05 €
Report à nouveau	-102 687,59 €

Total	622 583,46 €
--------------	---------------------

Après affectation :

Réserve Légale	100,00 €
Report à nouveau	622 483,46€
Total	622 583,46€

DIVIDENDES DES EXERCICES ANTERIEURS

Conformément à l'article 243 bis du CGI, nous vous précisons qu'aucun dividende n'a été distribué au titre des trois derniers exercices.

Pour copie certifiée conforme

Le Président

BF2 VELAUX

Société par actions simplifiée

35, rue de la Bienfaisance

75008 PARIS

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 mars 2018

BF2 VELAUX

Société par actions simplifiée

35, rue de la Bienfaisance

75008 PARIS

Rapport du commissaire aux comptes

sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 mars 2018

A l'associé unique de la société BF2 VELAUX

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par les statuts, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société BF2 VELAUX relatifs à l'exercice clos le 31 mars 2018, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1er avril 2017 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés à l'associé unique

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'associé unique

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'associé unique.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D. 441-4 du code de commerce.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

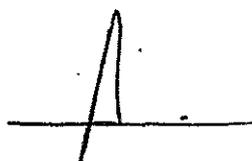
- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

A Bois-Guillaume, le 22 octobre 2018

Le commissaire aux comptes

Deloitte & Associés

Alexis LEVASSEUR



BF2 - VELAUX SAS

Sommaire

Bilan		1
<i>ACTIF</i>		<i>1</i>
	<i>Actif immobilisé</i>	<i>1</i>
	<i>Actif circulant</i>	<i>1</i>
<i>PASSIF</i>		<i>2</i>
	<i>Capitaux Propres</i>	<i>2</i>
	<i>Provisions pour risques et charges</i>	<i>2</i>
	<i>Emprunts et dettes</i>	<i>2</i>
Compte de résultat		3

Bilan

Présenté en Euros

ACTIF	Exercice clos le 31/03/2018 (12 mois)			Exercice précédent 31/03/2017 (12 mois)		Variation
	Brut	Amort.prov.	Net	Net		
Capital souscrit non appelé (0)						
Actif immobilisé						
Frais d'établissement						
Recherche et développement						
Concessions, brevets, droits similaires						
Fonds commercial						
Autres immobilisations incorporelles						
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles						
Terrains						
Constructions						
Installations techniques, matériel et outillage industriels						
Autres immobilisations corporelles						
Immobilisations en cours						
Avances et acomptes						
Participations évaluées selon mise en équivalence						
Autres participations						
Créances rattachées à des participations						
Autres titres immobilisés						
Prêts	5 998 715		5 998 715	4 657 192		1 341 523
Autres immobilisations financières						
TOTAL (I)	5 998 715		5 998 715	4 657 192		1 341 523
Actif circulant						
Matières premières, approvisionnements						
En-cours de production de biens						
En-cours de production de services						
Produits intermédiaires et finis						
Marchandises						
Avances et acomptes versés sur commandes	3 600		3 600			3 600
Clients et comptes rattachés						
Autres créances						
. Fournisseurs débiteurs						
. Personnel						
. Organismes sociaux						
. Etat, impôts sur les bénéfices						
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	9 313		9 313	42 431		- 33 118
. Autres	450		450	450		
Capital souscrit et appelé, non versé						
Valeurs mobilières de placement						
Disponibilités	8 885		8 885	8 762		123
Instruments de trésorerie						
Charges constatées d'avance						
TOTAL (II)	22 248		22 248	51 643		- 29 395
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)						
Primes de remboursement des obligations (IV)						
Ecart de conversion actif (V)						
TOTAL ACTIF (0 à V)	6 020 963		6 020 963	4 708 835		1 312 128

Bilan (suite)

Présenté en Euros

PASSIF	Exercice clos le 31/03/2018 (12 mois)	Exercice précédent 31/03/2017 (12 mois)	Variation
Capitaux Propres			
Capital social ou individuel (dont versé : 1 000)	1 000	1 000	
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...			
Ecart de réévaluation			
Réserve légale			
Réserves statutaires ou contractuelles			
Réserves réglementées			
Autres réserves			
Report à nouveau	-102 688	-10 481	- 92 207
Résultat de l'exercice	725 271	-92 207	817 478
Subventions d'investissement			
Provisions réglementées			
Résultat de l'exercice précédent à affecter			
TOTAL (I)	623 583	-101 688	725 271
Produits des émissions de titres participatifs			
Avances conditionnées			
TOTAL (II)			
Provisions pour risques et charges			
Provisions pour risques	173 373		173 373
Provisions pour charges			
TOTAL (III)	173 373		173 373
Emprunts et dettes			
Emprunts obligataires convertibles	4 846 621	4 773 021	73 600
Autres Emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit			
. Emprunts			
. Découverts, concours bancaires		3 132	- 3 132
Emprunts et dettes financières diverses			
. Divers	10 345	10 170	175
. Associés			
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	55 878	1 200	54 678
Dettes fiscales et sociales			
. Personnel			
. Organismes sociaux			
. Etat, impôts sur les bénéfices	311 163		311 163
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires			
. Etat, obligations cautionnées			
. Autres impôts, taxes et assimilés			
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes			
Instruments de trésorerie			
Produits constatés d'avance			
TOTAL (IV)	5 224 007	4 810 523	413 484
Ecart de conversion passif(V)			
TOTAL PASSIF (I à V)	6 020 963	4 708 835	1 312 128

Compte de résultat

Présenté en Euros

	Exercice clos le 31/03/2018 (12 mois)		Exercice précédent 31/03/2017 (12 mois)	Variation absolue	%
	France	Exportations	Total	Total	
Ventes de marchandises					
Production vendue biens					
Production vendue services					
Chiffres d'affaires Nets					
Production stockée					
Production immobilisée					
Subventions d'exploitation					
Reprises sur amort. et prov., transfert de charges					
Autres produits			1	1	0,00
Total des produits d'exploitation (I)			1	1	0,00
Achats de marchandises (y compris droits de douane)					
Variation de stock (marchandises)					
Achats de matières premières et autres approvisionnements					
Variation de stock (matières premières et autres approv.)					
Autres achats et charges externes			-151 635	207 256	- 358 891 173,16
Impôts, taxes et versements assimilés			76	75	1 1,33
Salaires et traitements					
Charges sociales					
Dotations aux amortissements sur immobilisations					
Dotations aux provisions sur immobilisations					
Dotations aux provisions sur actif circulant					
Dotations aux provisions pour risques et charges					
Autres charges					
Total des charges d'exploitation (II)			-151 559	207 331	- 358 890 173,10
RESULTAT EXPLOITATION (I-II)			151 560	-207 330	358 890 173,10
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun					
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)					
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)					
Produits financiers de participations			1 341 523	157 192	1 184 331 753,43
Produits des autres valeurs mobilières et créances					
Autres intérêts et produits assimilés					
Reprises sur provisions et transferts de charges					
Différences positives de change					
Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement					
Total des produits financiers (V)			1 341 523	157 192	1 184 331 753,43
Dotations financières aux amortissements et provisions			173 373		173 373 N/S
Intérêts et charges assimilées			283 276	42 069	241 207 573,36
Différences négatives de change					
Charges nettes sur cessions valeurs mobilières de placement					
Total des charges financières (VI)			456 649	42 069	414 580 985,48
RESULTAT FINANCIER (V-VI)			884 874	115 123	769 751 668,63
RESULTAT COURANT AVANT IMPOT (I-II+III-IV+V-VI)			1 036 434	-92 207	1 128 641 N/S

Compte de résultat (suite)

Présenté en Euros

	Exercice clos le 31/03/2018 (12 mois)	Exercice précédent 31/03/2017 (12 mois)	Variation absolue	%
Produits exceptionnels sur opérations de gestion				
Produits exceptionnels sur opérations en capital				
Reprises sur provisions et transferts de charges				
Total des produits exceptionnels (VII)				
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion				
Charges exceptionnelles sur opérations en capital				
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions				
Total des charges exceptionnelles (VIII)				
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)				
Participation des salariés (IX)				
Impôts sur les bénéfices (X)	311 163		311 163	N/S
Total des Produits (I+III+V+VII)	1 341 524	157 193	1 184 331	753,42
Total des charges (II+IV+VI+VII+IX+X)	616 253	249 400	366 853	147,09
RESULTAT NET	725 271	-92 207	817 478	886,57
Dont Crédit-bail mobilier				
Dont Crédit-bail immobilier				

ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS

PREAMBULE

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 6 020 963,49 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 0 Euros et dégagant un bénéfice de 725 271,05 Euros.

L'exercice social clos le 31/03/2018 a une durée de 12 mois.

L'exercice précédent clos le 31/03/2017 avait une durée de 12 mois.

Les informations communiquées ci-après font partie intégrante des comptes annuels qui ont été établis le 17/08/2017 par les dirigeants.

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE
(Code du Commerce Art. R 123-196 3°)

La société a souscrit un emprunt obligataire convertible en action de 4 740 000 euros auprès du FCPI Brownfields 2 au taux annuel de 6%, 200 000 euros remboursés le 01/12/2017.

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Il n'y a pas d'événement postérieur à la clôture.

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Principes et conventions générales

Les états financiers ont été établis en conformité avec le Plan Comptable Général et les dispositions législatives et réglementaires en vigueur en France.

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- Continuité de l'exploitation,
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- Indépendance des exercices,

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent

NOTES SUR LE BILAN ACTIF

Actif immobilisé

Les mouvements de l'exercice sont détaillés dans les tableaux ci-dessous :

Immobilisations brutes = 5 998 715 E

Actif immobilisé	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Immobilisations financières	4 657 192	1 341 523		5 998 715
TOTAL	4 657 192	1 341 523		5 998 715

La société a accordé un prêt participatif à la société HERACLES de 25% :

- de 4 500 000 euros
- et 1 498 715 euros d'intérêts au 31 mars 2018 dont 173 373 d'intérêts de retard.

Etat des créances = 6 008 478 E

Etat des créances	Montant brut	A un an	A plus d'un an
Actif immobilisé	5 998 715	5 998 715	
Actif circulant & charges d'avance	9 763	9 763	
TOTAL	6 008 478	6 008 478	

Produits à recevoir par postes du bilan = 1 498 715 E

Produits à recevoir	Montant
Immobilisations financières	1 498 715
Clients et comptes rattachés	
Autres créances	
Disponibilités	
TOTAL	1 498 715

NOTES SUR LE BILAN PASSIF

Capital social = 1 000 E

Mouvements des titres	Nombre	Val. nominale	Capital social
Titres en début d'exercice	1000	1,00	1 000
Titres émis			
Titres remboursés ou annulés			
Titres en fin d'exercice	1000	1,00	1 000

Provisions = 173 373 E

Nature des provisions	A l'ouverture	Augmentation	Utilisées	Non utilisées	A la clôture
Provisions					
Provisions pour		173 373			173 373
TOTAL		173 373			173 373

Etat des dettes = 5 224 007 E

Etat des dettes	Montant total	De 0 à 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Emprunt OC	4 846 621	306 621	4 540 000	
Dettes financières diverses	10 345	10 345		
Fournisseurs	55 878	55 878		
Dettes fiscales & sociales	311 163	311 163		
Dettes sur immobilisations				
Autres dettes				
Produits constatés d'avance				
TOTAL	5 224 007	684 007	4 540 000	

Obligations convertibles

Le 16 février 2017, l'associé unique a pris la décision suivante :

Emission de 4.740.000 obligations convertibles de 1€ de valeur nominale chacun sans prime d'émission, représentant un emprunt obligataire d'un montant total de 4.740.000€

La durée de l'emprunt a été fixée à 5 ans avec une rémunération annuelle de 6% ; les intérêts se chiffrent à 57 468 euros.

Sur l'exercice précédent, souscription de 4.740.000 euros, 200 000 euros ont été remboursés le 01/12/2017.

La conversion peut être effectuée à compter de la fin du septième anniversaire de la date d'émission et au plus tard dans les six mois qui suivent le 30 septembre 2022.

Charges à payer par postes du bilan = 372 844 E

Charges à payer	Montant
Emp. & dettes établ. de crédit	316 966
Emp. & dettes financières div.	
Fournisseurs	55 878
Dettes fiscales & sociales	
Autres dettes	
TOTAL	372 844

NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT*Ventilation de l'impôt sur les bénéfices = 311 163 E*

Niveau de résultat	Avant impôt	Impôt	Après impôt
Résultat d'exploitation	151 560		151 560
Résultat financier	884 874		884 874
Résultat exceptionnel			
Participation des salariés			
TOTAL	1 036 434	311 163	725 271

DETAIL DES POSTES CONCERNES PAR LE CHEVAUCHEMENT D'EXERCICE

Les comptes détaillés dans les tableaux suivants concernent les écritures comptables relatives à l'indépendance des exercices.

Produits à recevoir = 1 498 715 E

Produits à recevoir sur immobilisations financières	Montant
Interets pret participatif(276840)	373 715
Interets capitalises pret participatif(276841)	1 125 000
TOTAL	1 498 715

Charges à payer = 372 844 E

Emprunts & dettes auprès des étab. De crédit	Montant
lc sur emprunt a ct bf2(168800)	10 345
lc oca brownfields 2(168802)	306 621
TOTAL	316 966

Dettes fournisseurs et comptes rattachés	Montant
Frs-factures non parvenues(408100)	55 878
TOTAL	55 878

RÉSULTATS DES 5 DERNIERS EXERCICES

Art : 133 et 148 du décret sur les sociétés commerciales

Tableau

Nature des Indications / Périodes	31/03/20 18	31/03/20 17	31/03/20 16	31/05/20 14	31/05/20 14
Durée de l'exercice	12 mois	12 mois	22 mois	mois	mois
I - Situation financière en fin d'exercice					
a) Capital social	1 000	1 000	1 000		
b) Nombre d'actions émises	1 000	1 000	1 000		
c) Nombre d'obligations convertibles en actions					
II - Résultat global des opérations effectives					
a) Chiffre d'affaires hors taxes					
b) Bénéfice avant impôt, amortissements & provisions	1 209 807	-92 207	-10 481		
c) Impôt sur les bénéfices	311 163				
d) Bénéfice après impôt, mais avant amortissements & provisions	898 644	-92 207	-10 481		
e) Bénéfice après impôt, amortissements & provisions	725 271	-92 207	-10 481		
f) Montants des bénéfices distribués					
g) Participation des salariés					
III - Résultat des opérations réduit à une seule action					
a) Bénéfice après impôt, mais avant amortissements	899	-92	-10		
b) Bénéfice après impôt, amortissements provisions	725	-92	-10		
c) Dividende versé à chaque action					
IV - Personnel :					
a) Nombre de salariés					
b) Montant de la masse salariale					
c) Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux					

Observations complémentaires